



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

09/05/2016

Dossier complet le

10/05/2016

N° d'enregistrement

F09316P0098

1. Intitulé du projet

Rechargement partiel de la plage de la Gorguette

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Sanary-Sur-Mer

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Docteur BERHNARD Ferdinand, Maire

RCS / SIRET

121813011232100011

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
10 h	- Travaux de rechargement de plage d'un volume inférieur à 10 000 mètres cubes.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Rechargement en sable pour l'entretien de la plage de la Gorguette le confort des usagers ainsi que la protection des propriétés riveraines et du réseau d'assainissement.

4.2 Objectifs du projet

Ce rechargement très limité a comme but principal d'effacer les stigmates de l'hiver sur l'arrière plage en recouvrant des zones où le substrat rocheux / terreux est découvert pour un meilleur confort des usagers.

Le rechargement se fait principalement en arrière plage et ne modifie pas le trait de côte.

Une partie du sable peut également être utilisée pour créer une structure sandwich en recouvrant les feuilles de posidonies stockées sur les parties de la plage les plus exposées.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Livraison de sable lavé de type St Anne 0/2 de la carrière du Beausset ou du sable 0/4 lavé de la carrière de Signes par camions et mise en place par chargeur.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La plage fait l'objet d'un entretien quotidien manuel et mécanique (selon météo) du 15 juin au 15 septembre.

L'entretien mécanique consiste en une remise en forme de la plage par tle chargeur et criblage/ ratissage du sable pour récupération des déchets par véhicule spécialisé.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le montant de l'opération ne dépasse pas le seuil pour une déclaration au titre de la loi sur l'eau.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Examen au cas par cas préalable à une étude d'impact

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
rechargement en sable	300 T maximum (soit ~150 m3)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Plage de la Gorguette,
Chemin de la plage
83 110 Sanary Sur Mer

Coordonnées géographiques¹

Long. 5 ° 46 ' 51 " 13 Lat. 43 ° 7 ' 47 " 06

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

☐

Non

☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

☐

Non

☐

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

☒

Non

☐

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Rechargement en sable des autres plages de la commune selon leur état au sortir de l'hiver.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site actuel est utilisé pour une activité de baignade.

Un réseau d'assainissement avec un poste de relevage est aussi installée en bord de plage permettant de recueillir les effluents des bâtiments riverains de la plage.

En saison, on note également de nombreux mouillages forains de bateaux de plaisance à proximité immédiate de la plage. Les mouillages sont tenus éloignés des baigneurs par un double balisage (ZRUB et ZIEM).

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

☒

Non

☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

La Commune dispose d'un Plan Local D'urbanisme (PLU) approuvé le 24 février 2016. Dans le PLU, une partie de la plage de la Gorguette appartient au secteur UDp (zone urbaine avec sensibilité paysagère) et une autre au secteur N (Zone Naturelle).

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

☐

Non

☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	Sanary Sur Mer
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	Plan de Prévention du Bruit de Sanary Sur Mer réalisé dans le cadre du rattachement à l'aire de l'agglomération toulonnaise.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PPRI de la Reppe, approuvé le 25/03/2010 PPRI du Grand Vallat, prescrit du 11/02/1999 PPR Mouvement de terrain, approuvé le 29/10/1981
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	A 4.5 km du site: Lagune du Brusc (FR9302001) A 5.4 km du site: Mont Caume – Mont Faron – Forêt Domaniale des Morières (FR9301608) A 5.4 km du site: La Pointe Fauconnière (FR9301609)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	Le projet prévoit d'amener au maximum 300 T de sable pour le rechargement de la plage et des zones alentours.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Zones sensibles aux submersions marines
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La Plage de la Gorguette est située en fond de la baie de Bandol qui est caractérisé par ses fonds sableux. Le rechargement en sable est très limité (150 m³ au maximum), réalisé contre des murs d'habitation et avec du sable lavé donc débarassé des plus fines particules.

Le milieu naturel ne comporte pas d'herbiers de posidonies (le plus proche est à plus de 200m de la plage).

Au vu de ces éléments, cette opération ne nécessite pas d'étude d'impact.

